

LES PROTECTIONS DE MARCHÉ EN NOUVELLE-CALÉDONIE

LA NOUVELLE-CALÉDONIE EST UNE PETITE ÎLE DE L'Océan Pacifique.



AUSTRALIE

COMME C'EST UNE ÎLE, LES ÉCONOMISTES DISENT QUE SON ÉCONOMIE EST "INSULAIRE".



D'UN POINT DE VUE CONCURRENTIEL, CET ÉTAT DE FAIT PRÉSENTE UN AVANTAGE: IMPORTER COÛTE CHER, CE QUI PROTÈGE NATURELLEMENT LA PRODUCTION LOCALE.



L'INCONVÉNIENT EST QUE LE MARCHÉ EST PETIT: SEULEMENT 282 000 HABITANTS, CE QUI FAIT PEU DE CONSOMMATEURS.

OUI! MAIS DES CONSOMMATEURS DE QUALITÉ!!



LES INDUSTRIELS NE PEUVENT PAS FAIRE D'ÉCONOMIES D'ÉCHELLE. DONC LES COÛTS DE PRODUCTIONS SONT ÉLEVÉS.



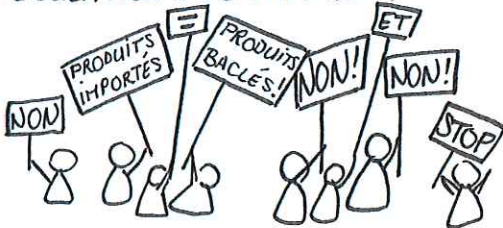
DE PLUS, IL Y A DE LA PLACE POUR TRÈS PEU D'ACTEURS, CE QUI NE FAVORISE PAS LA CON-CURRENCE.



LA CONCURRENCE PEUT CÉPENDANT RÉsulTER DE PRODUITS IMPORTÉS.



ÉVIDEMMENT, LES PRODUCTEURS LOCAUX N'AIMENT PAS ÇA, ET ILS DEMANDENT DES PROTECTIONS DE MARCHÉ, ENCORE APPELÉES "RÉGULATIONS DE MARCHÉ"



LES RÉGULATIONS DE MARCHÉ, IL Y EN A PLUSIEURS SORTES.



LES STOP (SUSPENSION TOUTE ORIGINE OU PROVENANCE), QUI INTERDISENT L'IMPORTATION D'UN PRODUIT DÉJÀ FABRIQUÉ LOCALEMENT.



LES QUOTAS, QUI NE PERMETTENT D'IMPORTER QU'UNE QUANTITÉ LIMITÉE D'UN PRODUIT QUI CONCURRENCE UN PRODUIT LOCAL.



LES TAXES, QUI SOUMETTENT À DES IMPÔTS SPÉCIFIQUES (DROITS DE DOUANE, TCFPL...) LES PRODUITS IMPORTÉS.



ON POURRAIT AUSSI PENSER À PRÉVOIR DES NORMES DE QUALITÉ, QUI INTERDIRAIENT L'ENTRÉE SUR LE TERRITOIRE DE PRODUITS NON CONFORMES.



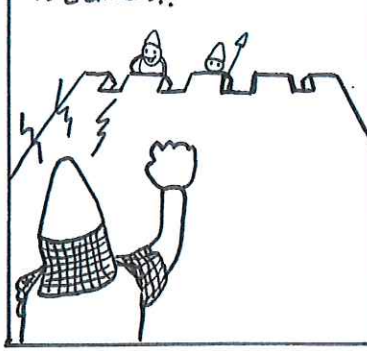
C'EST CE QUE RECOMMANDE L'AUTORITÉ DE LA CONCURRENCE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE (ACNC) DANS LES LIMITES DE CE QU'AUTORISE L'OMC.



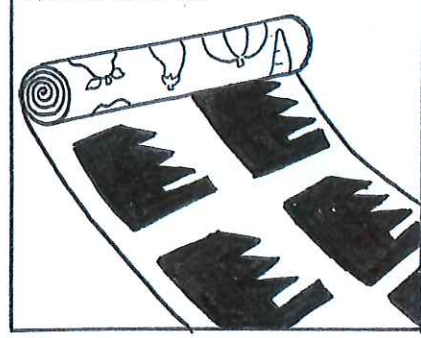
LES PROTECTIONS DE MARCHÉ, POUR LES PRODUCTEURS LOCAUX QUI EN BÉNÉFICIENT, C'EST BIEN.



ÇA PERMET D'ÉVITER LA CONCURRENCE EXTÉRIEURE...



... DE DÉVELOPPER UN TISSU INDUSTRIEL ET AGRICOLE...



... DE CRÉER DES EMPLOIS LOCAUX...



... ET DE RENTABILISER LES INVESTISSEMENTS.



MAIS LES PROTECTIONS DE MARCHÉ N'ONT PAS QUE DES AVANTAGES.



D'ABORD, LA PROTECTION RENFORCE LE POUVOIR DE MARCHÉ DU BÉNÉFICIAIRE...



... QUI N'EST PLUS INCITÉ À INNOVER, OU À FAIRE DES EFFORTS SUR LES PRIX.



ENSUITE, POUR D'AUTRES PRODUCTEURS LOCAUX ÇA EMPÊCHE (STOP) OU LIMITE (QUOTAS) L'INTÉGRATION DES PRODUITS QU'ILS UTILISENT POUR LEURS ENTREPRISES, ET ÇA LES OBLIGE À ACHETER LES PRODUITS LOCAUX, PARFOIS PLUS CHERS.



ET POUR LES GROSSISTES - IMPORTATEURS (QUI SONT ÉGALEMENT DES ENTREPRISES LOCALES, AVEC DES SALARIÉS LOCAUX) ÇA LIMITE LEUR ACTIVITÉ.



ENFIN, POUR LES CONSOMMATEURS, ÇA LIMITE - VOIRE ÇA SUPPRIME - LE CHOIX, AVEC DES PRIX PARFOIS PLUS ÉLEVÉS.



LES QUOTAS SOULÈVENT DES DIFFICULTÉS PARTICULIÈRES. IL EST DIFFICILE DE BIEN LES DOSER, DE SORTE QUE ÇA PEUT ENTRAÎNER DES PÉNURIES SI LA PRODUCTION LOCALE NE SUIT PAS.



LA RÉPARTITION DES QUOTAS ENTRE LES IMPORTATEURS POSE AUSSI DES DIFFICULTÉS. C'EST UN SYSTÈME ASSEZ OPAQUE...



... FIGÉ ...



... ET INCOHÉRENT : LES 10% POUR LES NOUVEAUX ENTRANTS SONT PARFOIS ATTRIBUÉS AUX SOCIÉTÉS D'UN MÊME GROUPE, DONT L'UNE EST MÊME PARFOIS UN PRODUCTEUR LOCAL PROTÉGÉ PAR LE QUOTA !



POUR L'ACNC, TOUTE PROTECTION DE MARCHÉ N'EST PAS FORCÉMENT NÉCESSAIRE. ELLE EST JUSTIFIÉE SI ELLE REMPLIT QUATRE CONDITIONS :



① IL FAUT QUE LA PROTECTION PERMETTE DE RÉALISER UN PROGRÈS ÉCONOMIQUE (AMÉLIORATION DU SERVICE RENDU, MEILLEURE ORGANISATION DE LA FILIÈRE, RÉDUCTION DES PRIX, CRÉATION D'EMPLOIS...)

ALORS AVEC CETTE PROTECTION JE VAIS POUVOIR EMBAUCHER 100 PERSONNES, DEVENIR ULTRA-COMPÉTITIF, BAISSER MES PRIX DE MOITIÉ...



CES "ENGAGEMENTS" DEVRAIENT ÊTRE CONSTATÉS PAR ARRÊTÉ, CE QUI PERMETTRAIT D'APPLIQUER DES SANCTIONS EN CAS DE NON-RESPECT.

ALLONS, ALLONS, ON EST ENTRE AMIS! ON TOPE LÀ ET C'EST BON, NON ?

NON

SIGNE



② LE PROGRÈS DOIT PROFITER AUX UTILISATEURS, ET PAS SEULEMENT À L'ENTREPRISE PROTÉGÉE.

MAIS PUISQUE JE VOUS DÍS QUE C'EST POUR VOTRE BIEN QUE JE SUIS EN MONOPOLE! FAITES-MOI CONFIANCE À LA FIN!!



③ LA PROTECTION NE DOIT PAS SUPPRIMER TOUTE CONCURRENCE. L'ACNC VA DONC ANALYSER LE MARCHÉ, POUR VOIR S'IL EXISTE DES CONCURRENTS LOCAUX.

LÀ !! J'EN VOIS UN!!



④ L'ATTEINTE À LA CONCURRENCE NE DOIT PAS DÉPASSER CE QUI EST NÉCESSAIRE POUR RÉALISER LE PROGRÈS ÉCONOMIQUE.

JE VEUX UN ANTIBIOTIQUE!!

ON VA PLUTÔT COMMENCER AVEC DE L'HOMÉOPATHIE



POUR LE CAS PARTICULIER DES QUOTAS, L'ACNC PRÉCONISE DE LES RÉÉVALUER CHAQUE ANNÉE...

EN VÉRIFIANT QUE LES QUOTAS SONT VRAIMENT UTILISÉS,

ET EN FAVORISANT LES IMPORTATEURS QUI JOUENT LE JEU DE LA FILIÈRE LOCALE.



... DE RENDRE PLUS CLAIRE LEUR ATTRIBUTION AUX IMPORTATEURS, QU'ILS SOIENT OU NON GROSSISTES ...



... ET D'INTERDIRE DE LES ACCORDER À UNE SOCIÉTÉ MEMBRE DU MÊME GROUPE QUE LE PRODUCTEUR PROTÉGÉ.

IL FAUT

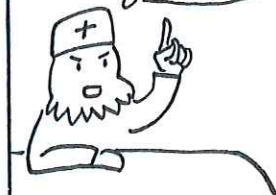
CHOISIR

FFF



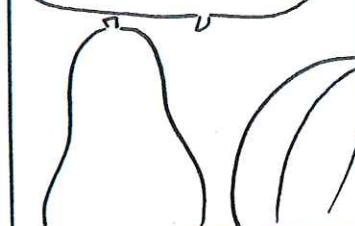
ET POUR FAVORISER LA PRODUCTION LOCALE, IL FAUDRAIT ÉLARGIR LE MARCHÉ,

VOUS DEVEZ PRENDRE DU POIDS!



EN DÉVELOPPANT L'EXPORTATION DES PRODUITS LOCAUX

OUI... CETTE ANNÉE ON VA VISITER LA NOUVELLE-ZÉLANDE.



... ET EN AUGMENTANT LE NOMBRE DE TOURISTES!

JE SAIS PAS POURQUOI, MAIS JE SENS QU'ON VA ENCORE PARLER DU PRIX DES BILLETS!



LOGSCHÄFER

FIN

